



**Coup de pouce de la Ville pour aider les jeunes Veveysans
à acquérir un abonnement de transports publics**

Mesdames et Messieurs,

Dès le 1^{er} août de cette année, une subvention communale permettra de couvrir le 15% du prix d'un abonnement de transports publics. Cette offre est réservée aux jeunes Veveysans de moins de 25 ans en formation post-obligatoire (apprentis et étudiants).

C'est par un courrier de l'Office du développement durable (Agenda 21) que les jeunes Veveysans sont actuellement informés de cette offre. Afin de les encourager à emprunter les transports publics, une réduction sur le prix de leur abonnement sera accordée. La différence sera compensée via une subvention communale couvrant le 15% du prix d'achat mais au maximum fr.190.- par abonnement. Les demandes seront examinées dès le 1^{er} août dans l'ordre d'arrivée sachant que le nombre de subventions est limité par le budget. Un montant global de fr.70'000.- est prévu pour cette opération via le « Fonds communal pour l'énergie et le développement durable ». Ce fonds est financé par une taxe de 0.2 cts/kWh prélevée sur la consommation d'électricité distribuée sur le territoire communal et alimenté chaque année par un montant approchant fr.200'000.-. La somme restante est suffisante pour financer les projets en faveur des énergies renouvelables ou autres demandes prévues par le règlement de ce fonds.

C'est suite à la motion « Pour des transports publics plus abordables » du conseiller communal M. Vincent Matthys, que la Municipalité et le Conseil communal ont validé un projet de subvention des abonnements de transports publics pour les jeunes Veveysans de moins de 25 ans en formation post-obligatoire. Il trouve donc ici sa concrétisation.

Apprentis, gymnasiens et étudiants sont très souvent amenés à se déplacer hors de Vevey pour se rendre sur leur lieu d'apprentissage ou de cours. Anciens usagers contraints des transports publics ou passagers des véhicules motorisés de leurs parents, ils se situent à un âge charnière où s'opèrent des choix modaux qui influenceront fortement leur comportement d'adultes. Cette opportunité est une nouvelle illustration de la détermination de la Municipalité, via l'Office du développement durable, de contribuer à une meilleure gestion du trafic avec un impact direct sur l'environnement.

Pour plus de renseignements sur la subvention communale pour l'achat d'un abonnement de transports publics destinée aux jeunes Veveysans : www.vevey.ch/mobilite